

Etude paysagère pour le fil-neige de Lus-la-Jarjatte

mai 2014

ETAT INITIAL



1. Paysage régional

Le vallon de la Jarjatte se situe à l'extrémité est du département de la Drôme, en limite des Hautes-Alpes. Adossé au massif du Dévoluy et dominé par le mont Rond (2453 m), point culminant du département de la Drôme, il est encadré de hautes falaises et d'aiguilles rocheuses, dont les aiguilles de Lus, qui sont l'élément identitaire du paysage communal. On y accède depuis la plaine de Lus-la-Croix-Haute, par une cluse encadrée par deux grands versants boisés.



situation du fil neige dans le relief de la station (fond IGNscan100)

Les Aiguilles de Lus, visibles depuis la RD 1075, sont les signaux qui indiquent aux usagers de l'axe Grenoble/Sisteron l'existence d'une échappée vers le vallon retiré de la Jarjatte. Le torrent du Buëch, qui descend dans la plaine par cette cluse, serpente à travers le vallon, dans un large lit de graviers bordé d'une ripisylve très dense. De part et d'autre de ses rives, se succèdent espaces boisés et vastes prairies traversées de haies ou d'alignements arborés qui viennent souligner la présence des ruisseaux et des chemins. Trois hameaux, dont celui de la Jarjatte est le plus important, s'échelonnent à proximité de la rivière et le long de la seule route d'accès qui se transforme en chemin au fond du vallon. Sans présenter de caractéristiques architecturales particulières, ils sont encore représentatifs des villages et de l'architecture de montagne.



Vue globale du hameau de la Jarjatte au pied des aiguilles (photo N. Bernard - 2013)

Le vallon de la Jarjatte est un paysage façonné par l'activité agricole et marqué par la présence humaine, en contraste avec le haut des versants boisés et avec les falaises et massifs rocheux qui le dominent. C'est un espace encore préservé et recherché pour la qualité de ses paysages.



ambiance interne du hameau de la Jarjatte : fermes et église (photos N.Bernard - 2013)



maisons représentatives du hameau de la Jarjatte (photos N.Bernard - 2013)

Les équipements sont peu nombreux : une station de ski familiale construite dans les années cinquante comprenant 4 téléskis, un centre de vacances, et un camping d'une vingtaine d'emplacements. Ces équipements s'intègrent dans le paysage environnant.



Ambiance estivale de la pratique du "roll'herbe" sur les pistes de la Jarjatte (photo N.Bernard - 2013)

1.1. protections

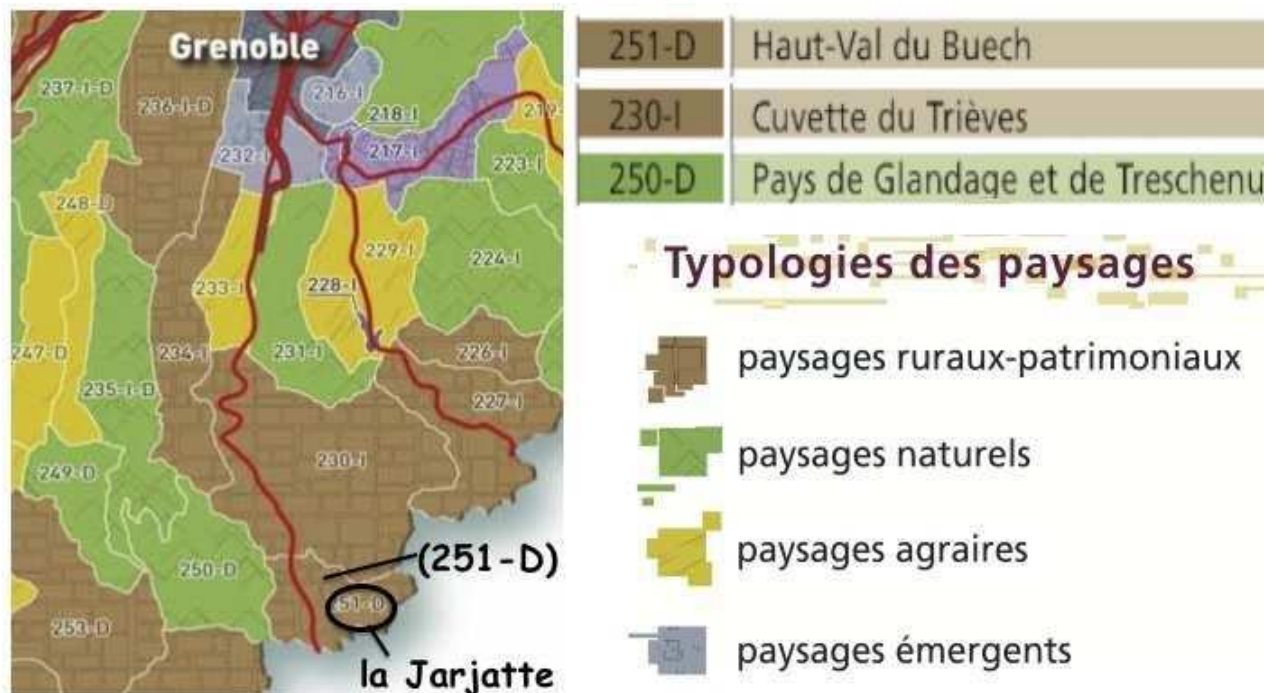
Le vallon de la Jarjatte est en partie inscrit à l'Inventaire des Sites depuis 1948, il est protégé au titre de la faune et de la flore par un Arrêté de Biotope et par un site Natura 2000. La commune, dans sa totalité, est incluse dans le périmètre du parc naturel régional du Vercors.

Le vallon de la Jarjatte a été classé le 24 janvier 2012 à l'Inventaire des Sites du département de la Drôme, sur le critère de "pittoresque". Ce classement impose, pour chaque modification de l'état des lieux, de s'assurer :

- que le projet ne porte pas atteinte aux caractères et aux composantes du site qui ont motivé son classement
- qu'il s'inscrit dans les orientations de gestion qui contribuent à la pérennité du site ?
- qu'il valorise le site.□□

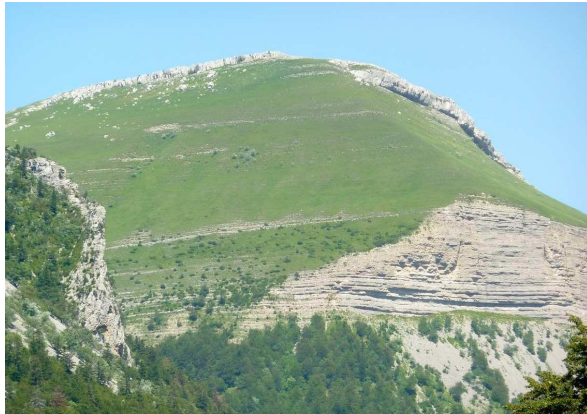
1.2. le Haut-Val du Buëch, paysage rural patrimonial

Dans la classification des "Sept familles de paysages en Rhône-Alpes" diffusée par la DREAL Rhône-Alpes, le vallon de la Jarjatte est classé dans l'unité de paysage : "Haut-Val du Buëch". Cette unité fait partie de la famille des "Paysages ruraux patrimoniaux", décrits par cette même classification.



Situation de la Jarjatte dans l'unité paysagère "Haut-Val du Buëch" : (unité 251-D), et dans la famille des "Paysages ruraux patrimoniaux" d'après la carte des "7 familles de paysages", D.R.E. Rhône Alpes,

L'étroit vallon de la Jarjatte et son cirque minéral offrent des panoramas vertigineux sur les montagnes du Dévoluy dès qu'on s'élève sur les pentes rocailleuses et pelées, dont l'aspect naturel et pastoral a été préservé. Des "mas" provençaux commencent à émerger du paysage, déjà méditerranéen, notamment non loin du confluent du Lunel et du Buëch. Ce dernier dégage une force naturelle impressionnante due à son régime torrentiel. Zone de transit à l'ouest, avec l'ancienne RN75, Lus La Croix-Haute et la ligne de chemin de fer, le Haut-Val du Buëch a su garder sa naturelle minéralité plus à l'est dans le vallon de la Jarjatte.



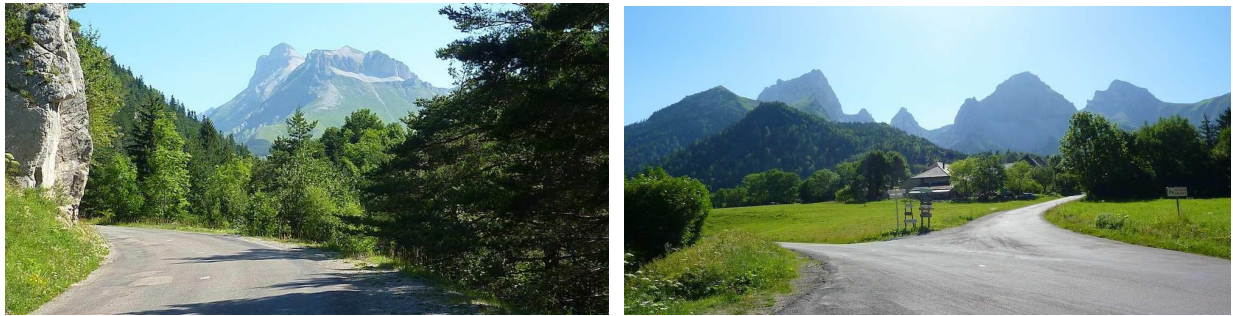
Association en altitude des textures végétales et minérales à la Jarjatte (photos N.Bernard - 2013)

Le tourisme domine les activités humaines, au milieu de quelques prés d'alpages : petite station de ski de la Jarjatte, nombreux chemins de randonnée (Tour du Dévoluy) et sentiers de découverte, campings et gîtes, site d'escalade avec via-ferrata.



axes et points de fréquentation touristique (fond IGNscan25)

Préservé dans le vallon de la Jarjatte où le tourisme prend le relais de l'agropastoralisme, le Haut-Val du Buëch présente à l'ouest une mutation ancienne, due au passage de la RN75 : c'est l'exemple à éviter du mitage dans un val où les fonds plats agricoles autrefois considérés comme rares et précieux, ont été vendus, puis construits à volonté sans cohérence.



Les aiguilles de la Jarjatte balisent l'arrivée sur la station, apparaissant soit au-dessus de la couverture de résineux, soit à la faveur d'ouvertures de prairies (photos N.Bernard - août 2013)

Les objectifs de qualité paysagère concernent essentiellement la vallée du Lunel et le secteur de Lus La Croix-Haute, fragilisés par le passage de la RN75. Le vallon de la Jarjatte, protégé par son classement, devra soutenir l'équilibre entre l'activité pastorale, qui entretient l'ouverture des paysages, et le tourisme, qui lui donne sa vitalité. La station mise sur les activités estivales (bike parc), et des aménagements peu coûteux pour les débutants.



Le point central d'accueil de la station est un bâtiment de petites dimensions, accessible par un parking justement dimensionné (photo N.Bernard - 2013)



Les lieux d'hébergement ne se distinguent pas de l'habitat du village (photo N.Bernard - 2013)



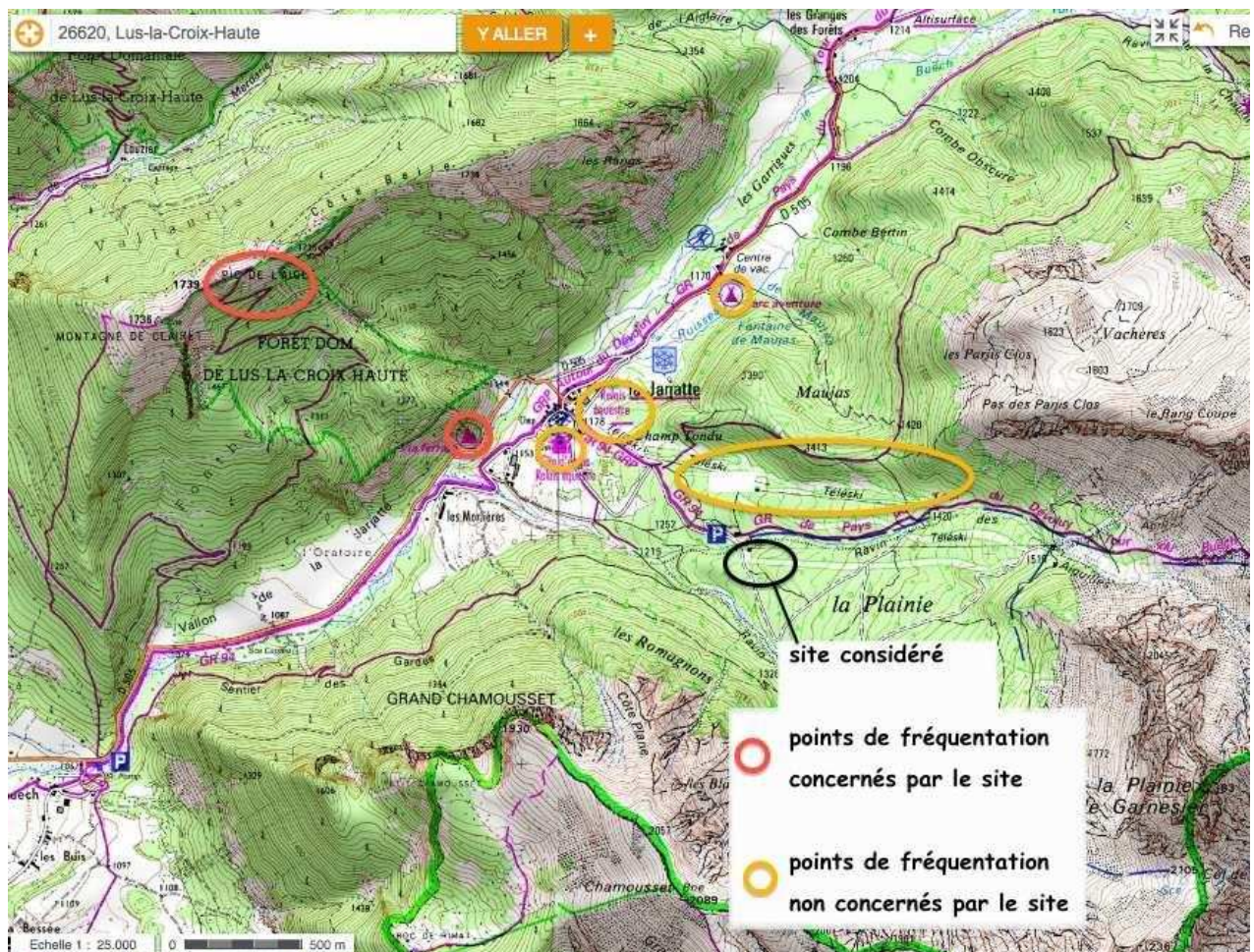
Les installations sportives illustrent la volonté de la part de la station de ne produire qu'une faible artificialisation du paysage, qu'il s'agisse des pistes de descente (photo de gauche), des constructions techniques (photo de droite), ou même de la nature des activités proposées. (photos N.Bernard - 2013)

2. Sensibilité paysagère du site du fil-neige

2.1. Relief local et visibilité

La conformation simple du relief, en forme de profonde cuvette, fait que le site du fil-neige n'est perçu que depuis un petit nombre de sites fréquentés :

- le Pic de l'Aigle, aboutissement panoramique d'une randonnée d'une journée
- la via-ferrata, qui concerne les grimpeurs d'un certain niveau

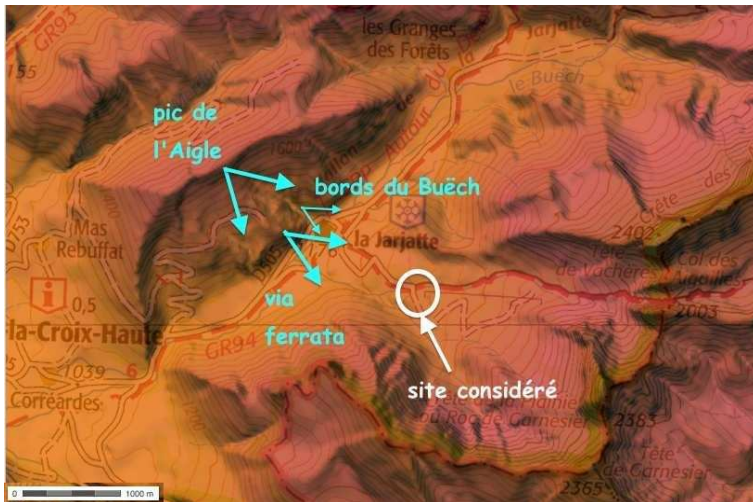


sensibilité visuelle du fil neige par rapport aux points de fréquentation touristique (fond IGNscan25)

Le coeur de la station, matérialisé par le départ du téléski n°1, par le bar et par le parking, est situé en contrebas du site, sans être en relation visuelle avec lui. Il en est de même du village et des lieux d'hébergement comme les gîtes d'étape, le relais équestre, le camping, et le parc Aventure.

Les sentiers de randonnée du GR de Pays du Tour du Dévoluy - Tour du Buëch empruntent des vallées qui ne sont pas concernées par le site du fil-neige.

L'altisurface est aménagée bien à l'amont de l'embranchement de la vallée du Buëch en direction du site du fil-neige.



Il n'y a que 3 sites significativement concernés par l'impact paysager du fil-neige en vision lointaine :

- le Pic de l'Aigle,
- la via-ferrata,
- la parcelle cultivée qui borde le Buëch en aval du village, fréquentée seulement par les personnes qui se rendent à la via-ferrata

points de vue principaux sur le site

Visibilité depuis le Pic de l'Aigle

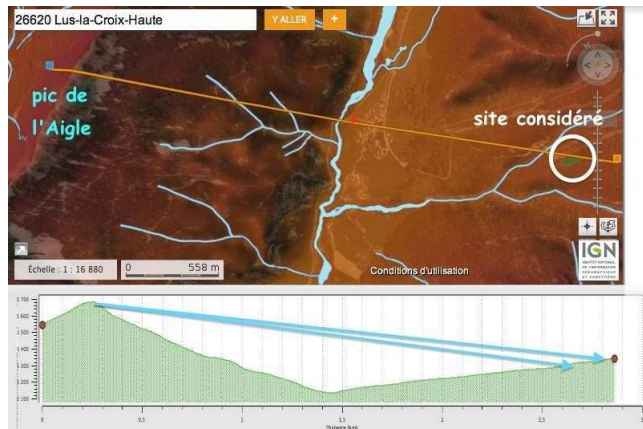
Cette vision globale et panoramique de la station est emblématique. C'est elle qui a servi de support à la procédure de classement à l'Inventaire des Sites sur le critère "pittoresque". Le point de vue n'est accessible qu'au terme d'une randonnée à la journée. Le site du fil-neige représente une très petite parcelle du manteau boisé de résineux, au bas d'une piste en forme de layon rectiligne.



vue surplombante générale, obtenue depuis le pic de l'Aigle (photo Zekee pour GoogleEarth)

Depuis le Pic de l'Aigle, la perception est dominante et générale. La différence d'altitude est de 440 m, et la distance de 2250 m.

Les parcelles déboisées comme les pistes de ski sont visibles aussi bien en été qu'en hiver, mais leur impact dépend de leur largeur et de l'angle par rapport à l'observateur.



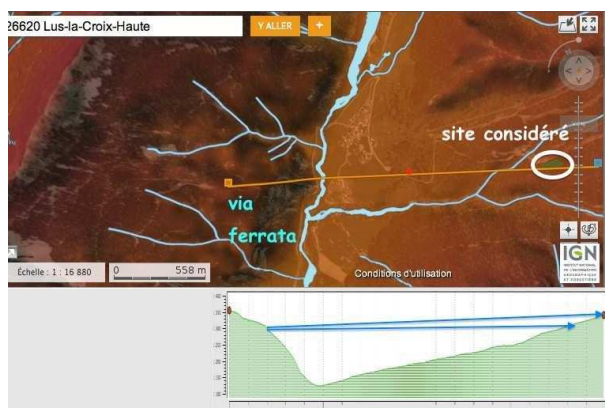
profil topographique passant par le pic de l'Aigle (1739 m)



vue hivernale depuis le pic de l'Aigle (photo T.Sallansonnet)

Visibilité depuis la via-ferrata

Cette vision plus écrasée de la station est frontale par rapport au site du fil-neige. La différence d'altitude est de 0 m, et la distance de 1800 m.



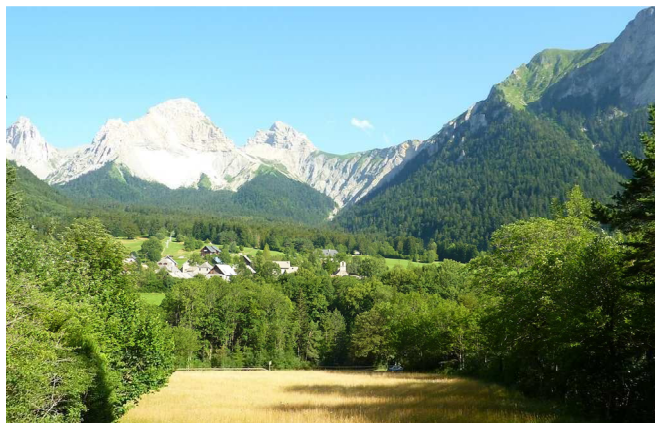
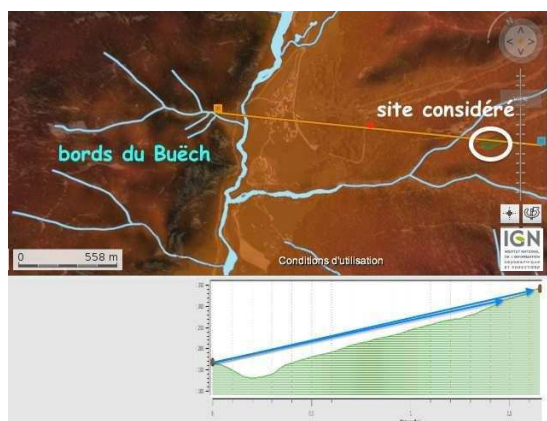
profil topographique passant par la via-ferrata (1300 m)



vue rasante sur le site, obtenue depuis la via-ferrata (photo R. Breyton)

Visibilité depuis la parcelle agricole en bordure du Buëch

Cette vision est contre-plongée par rapport au site du fil-neige, ce qui fait qu'on ne voit du site que la partie supérieure des sapins qui le couvrent. La différence d'altitude est de - 150 m, et la distance de 1600 m.



profil topographique passant par les bords du Buëch (1150 m)

vue contre-plongée sur le site, obtenue depuis les bords du Buëch (photo N.Bernard)

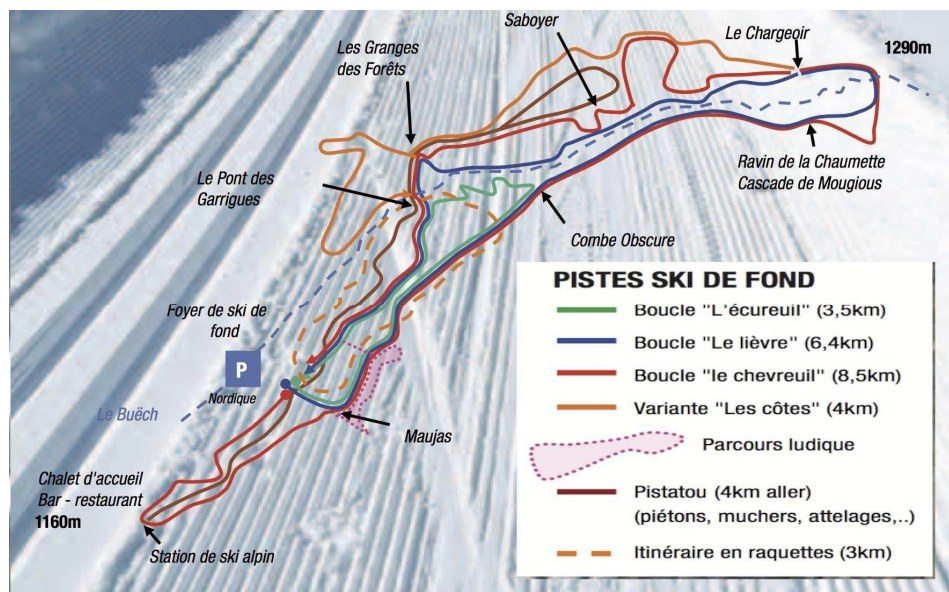
2.2. Usages et fréquentation

Réseau de pistes de ski alpin

Le site du fil-neige est au point de convergence de la route qui monte au départ du Télési n°4, et de la piste bleue du Chamois. Il est également au point d'arrivée d'une piste verte transversale. Il n'est donc pas traversé par un axe de fréquentation, et il est longé par une petite partie de la piste du Chamois.



plan des pistes de ski alpin (station de Lus la Jarjatte)



Réseau de pistes de ski nordique

Le réseau de ski nordique conquiert la partie amont du vallon du Buëch. Il ne parcourt pas le versant des pistes de ski alpin, et demeure éloigné du site du fil-neige.

plan des pistes du domaine nordique (station de Lus la Jarjatte)

Visions d'approche du site du fil-neige

Le premier point de vue rapproché sur le site se trouve au parking P4, d'où l'on voit le départ du télésiégi n°4 et les sapins qui marquent actuellement la lisière du site.



vue sur le site depuis le parking P4

La piste bleue du Chamois est un couloir enherbé de faible largeur bordé de sapins. Les aiguilles rocheuses de la Jarjatte, qui en éclairent le fond, constituent un des paysages et des ambiances emblématiques du site classé.



paysage emblématique de la piste de ski du Chamois, avec les aiguilles de la Jarjatte en fond de plan



Le site du fil-neige, situé en contrebas de la piste du Chamois, se repère au moyen de la lisière de grands sapins et du léger talus qui borde la piste. L'ambiance est exclusivement naturelle. Pour le skieur descendant la piste, le paysage est fermé.

vue de la lisière en descendant la piste de ski du Chamois

Aspects successifs de la lisière en bordure de la route forestière



emplacement des prises de vues suivantes (photos N.Bernard - aout 2013)



photo 1 : feuillus de lisière présents surtout en amont



photo 2 : coin aval nord ouest avec grands sapins côté piste et lisière basse de feuillus côté route forestière



photo 3 : feuillus de lisière peu après le coin



photo 4 : feuillus et fougères sur talus



photo 5 : lisière à la rampe d'accès

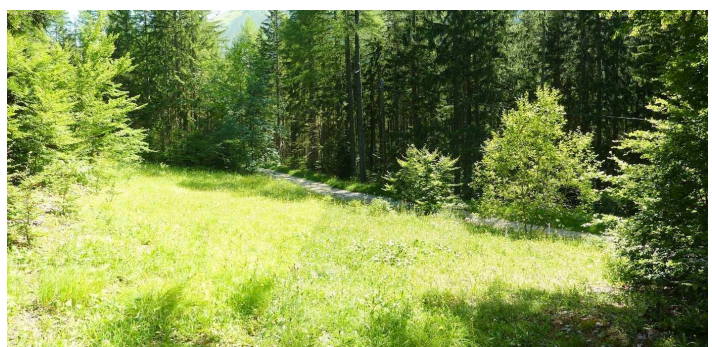


photo 6 : clairière où se fera la rampe d'accès



photo 7 : vue d'ensemble de la clairière où se fera la rampe d'accès



photo 8 : lisière sous la plateforme d'embarquement



photo 9 : lisière en amont de l'aménagement

Qualité des ambiances extérieures à la parcelle

La route forestière qui monte jusqu'au pied des Aiguilles de la Jarjatte est utilisée par des promeneurs qui ainsi longent le site du fil-neige. Les ambiances forestières y sont de qualité, notamment en automne. Le site marque l'achoppement d'une trouée paysagère vers les aiguilles rocheuses.



ambiances estivale et automnale de la route forestière des aiguilles de la Jarjatte

Qualité des ambiances intérieures à la parcelle

Le sous-bois des parcelles concernées présente une certaine diversité, causée par les accidents micro-topographiques. Les fûts de diamètres différents produits par la futaie jardinée créent un sous-bois où l'éclairage varie, ainsi que la couverture du sol (champignons, tapis de mousse).



les fûts des sapins sont plus ou moins denses selon les endroits, faisant naître une densité variable du couvert herbacé



la topographie chahutée laisse affleurer des rochers et fait se pencher certains troncs.



la partie médiane montre des fûts plus larges, et des trouées laissant se développer les hêtres



Les placettes proches de la lisière sont couvertes d'un tapis herbacé dense, d'autres sont assombries par des fûts de résineux malingres et serrés. En lisière se développent des hêtres moins hauts que les sapins.



plus la topographie est plate, plus le couvert herbacé est régulier